



CIRCULAIRE

A

**Tout Responsable de structure
centrale du MCCAT**

-OUAGADOUGOU-

Objet : utilisation de la plateforme du
Circuit Intégré des Missions (CIM)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire n°2025-023/PM/SG/DGITCH du 10 février 2025 du Premier Ministre, portant sur la généralisation de l'utilisation des plateformes CIM pour les missions à l'intérieur du pays et CIM-EXT pour toutes les missions à l'extérieur, plusieurs actions ont été entreprises par la Direction des Systèmes d'Information (DSI) pour le respect des échéances y relatives, dont la dernière était la formation des points focaux des structures centrales pour la prise en main de la plateforme.

Lors de la formation qui a eu lieu les **15 et 16 avril 2025**, les points focaux ont été formés afin de garantir une utilisation efficace de la plateforme CIM au sein de vos structures respectives. En conséquence, il est désormais requis qu'à partir du **vendredi 02 mai 2025**, tout ordre de mission à l'intérieur du pays soit créé sur cette plateforme. Vous pouvez y accéder via l'adresse suivante : <https://cim.gov.bf>.

Je vous encourage à veiller au strict respect de cette directive.

Pour toute information complémentaire, bien vouloir prendre attache avec monsieur **OUANDAOGO Bertrand, Chef de service Réseaux et systèmes** joignable au **70 71 37 05 / 76 46 41 33** ou à l'adresse email : **bertrand.ouandaogo@communication-culture.gov.bf**.

Le Secrétaire Général



Bétamou Fidèle Aymar TAMINI

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon